

# D genreÉS D sexualités

Printemps 2017

Le bulletin numéro 5 de la commission Genres & Sexualités

*« En dépit du chauvinisme, mâle, l'existence des lesbiennes prouve, s'il en est besoin, qu'une femme peut vivre en dehors du système des valeurs masculines sans devenir pour cela un objet de pitié. Ainsi, notre place est à l'intersection des mouvements qui libèreront les femmes et les homosexuels... »*

*Une du FHAR  
(revue Tout !  
n°12)*

**De la libération de la parole LGBTIphobe sur les réseaux sociaux et ailleurs, aux actes de discrimination voire de persécution comme en Tchétchénie, l'actualité le montre encore et toujours : le dénigrement, les discriminations, les violences, sont encore le lot des LGBTI ici et ailleurs. Et cette actualité montre aussi que, bien souvent, les LGBTI ne peuvent compter que sur elles et eux-mêmes pour riposter à ces attaques : au-delà de quelques tweets indignés, qui était là aux rassemblements pour dénoncer les exactions homophobes en Tchétchénie ? Les associations communautaires et rien qu'elles.**

**Les LGBTI doivent également supporter d'entendre que la France de la Manif Pour Tous aurait été « humiliée » lors des débats sur le mariage... Quel insupportable retournement de l'histoire, et quelle complaisance à l'égard d'un mouvement clairement LGBTIphobe, qui a désormais pignon sur rue et exerce un lobbying actif et efficace auprès des partis politiques !**

**Face aux violences des uns et à la complaisance des autres, rendre visible la condition des LGBTI, prendre en main notre combat et élargir le cercle de nos alliés, reste une impérieuse nécessité. Ce bulletin, encore et toujours, est là pour cela.**

**Bonne lecture !**

**Page 2 : Le FAHR**

**Page 3 : L'humiliation par Macron**

**Page 4 : la binarité linguistique**

**Page 5 : Outil et quelques données**

**Page 6 & 7 : Entretien avec C. Daniel (CSP Conlutas - Brésil)**

**Pages 8 & 9 : Prendre en compte les élèves intersexes**

**Page 10 : Fin Intersexes (Partie 1) & Appel à témoignage**

**Page 11 : Programmes de Fillon & Le Pen**

**Pages 12 & 13 : Rencontre avec Comin G**

**Page 14 : Film à voir & Les Gay Games à Paris en 2018**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Union syndicale Solidaires  
144 Bd de la Villette - 75019 Paris  
[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) - [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

# Histoire(s)

## Le FAHR

**À l'origine, le groupe rassemble des féministes du MLF et des lesbiennes venues du club lié à la revue mensuelle Arcadie, auxquelles s'ajoutent des homosexuels en février 1971. Mais le déclencheur serait une affiche d'un Comité d'action pédérastique révolutionnaire collée à la Sorbonne en mai 1968.**

**Le groupe organise des réunions à l'école des Beaux-arts de Paris.**

Le 5 mars 1971, le groupe interrompt un meeting contre le droit à l'avortement, et le 10 mars, il se fait connaître en perturbant et interrompant une émission de Ménie Grégoire sur le thème de l'homosexualité diffusée sur Radio Luxembourg. Le nom qu'ils se donnent, « Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire », réduit au sigle « FHAR », est cependant déposé officiellement comme « Fédération Humaniste Antiraciste ». Le groupe parvient aussi à s'exprimer à travers le journal du groupe d'extrême gauche (maoïste) Vive la révolution, Tout !. Il revendique la liberté sexuelle de tout individu. Une déclaration fait référence au Manifeste des 343 :

**« Nous sommes plus de 343 salopes  
Nous nous sommes faits enculer par des Arabes  
Nous en sommes fiers et nous recommencerons. »**

Le numéro est saisi par la police et le directeur de publication, Jean-Paul Sartre, poursuivi en justice. Cependant, une décision du Conseil constitutionnel déclarant inconstitutionnelles les atteintes à la liberté d'expression en juillet 1971 fait cesser les poursuites. Le FHAR dénonce l'hétérosexisme et la médicalisation de l'homosexualité. Il perturbe ainsi un Congrès international de sexologie à Sanremo en 1971. Il intervient également dans des meetings politiques communistes, notamment à la Maison de la Mutualité où Jacques Duclos leur dit, d'après Pierre Albertini : « Allez vous faire soigner, bande de pédérastes, le PCF est sain ».

### Dissensions et controverses

Devant le nombre croissant d'hommes développant leurs propres centres d'intérêt, les femmes du FHAR forment le groupe des Guignes rouges pour lutter davantage contre le sexisme et la phallocratie.

D'autres groupes se singularisent : les Gazolines, les journaux Fléau social et Antinorm. Ils publient encore un Rapport contre la normalité en 1971 et un épais numéro spécial de la revue Recherches dirigée par Félix Guattari en 1973.

Bien que tous ces groupes se reconnaissent dans les slogans du FHAR (« Prolétaires de tous les pays, caressez-vous ! », « Lesbiennes et pédés, arrêtons de raser les murs ! ») et la lutte contre les « hétéro-flics », ils s'éloignent les uns des autres.

Le FHAR va par ailleurs jusqu'à défendre la pédophilie : en 1975, le sexologue Gérard Zwang, qui avait exprimé son hostilité personnelle à la pédophilie, fait l'objet d'une « haine agissante » de la part de militants du FHAR. En 1975, ceux-ci empêchent la Société française de sexologie clinique, créée par Zwang, de siéger à l'université de Vincennes.

### Déclin et postérité

De plus, des membres du groupe commencent à le quitter : Daniel Guérin à cause des outrances des Gazolines lors de l'enterrement de Pierre Overney, un militant maoïste tué par un vigile en 1972, mais aussi Françoise d'Eaubonne, qui n'y voit plus (avec raison) qu'un lieu de dragage. La police interdit les réunions à l'école des Beaux-arts en février 1974, et le FHAR abandonne ses actions spectaculaires. Le FHAR a cependant des héritiers, comme les Groupes de libération homosexuelle (GLH) à Paris et en province (dont le GLH-PQ (Politique et Quotidien)), voire les groupes Sexpol. Ses revendications, bien différentes de l'appel à la tolérance sociale et à la discrétion des homosexuels du mouvement national Arcadie, se retrouvent à travers les associations homosexuelles des années 1970, comme les Universités d'été euro-méditerranéennes des homosexualités et le Comité d'urgence anti-répression homosexuelle en 1979, ou le magazine Le Gai Pied. La radicalité du mouvement et son côté très politisé à gauche ont aussi été repris par le mouvement LGBT des années 1990, inspirant en partie le courant Queer aux États-Unis et en France.

# L'humiliation selon Macron...

Lors d'une interview, Emmanuel Macron, alors candidat au poste de président, a osé dire que la « manif pour tous » a été humiliée lors des débats en 2012. Rappelons qu'il s'agissait à ce moment là, d'améliorer les droits des lesbiennes et des gays avec la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe.

Ces propos ont donné envie de vomir à bon nombre d'entre nous et laissent présager des jours futurs bien sombres... Car les intégristes, en l'occurrence Sens Commun, n'ont toujours pas digéré ce qu'ils/elles considèrent avant tout comme une défaite de la morale. Ils n'ont pas cessé de faire de l'entrisme, et la stratégie semble porter ses fruits car François Fillon proposait même de leurs donner des responsabilités gouvernementales lors de sa campagne électorale.

Cette compassion nauséabonde de la part de E. Macron, surtout quand on se présente comme un soi disant progressiste (nouvelle récupération de la langue libérale !), revient donc à leur donner du pouvoir, à banaliser l'obscurantisme, à les exonérer de toutes implications, ce qui est extrêmement dangereux car la « manif pour tous » se distingue par son ultra conservatisme, sur tant de sujets notamment sur ses positions anti avortement.

En faisant ce type de déclaration, E. Macron a aussi fait l'éloge d'une société exclusivement hétéropatriarcale et se fait donc le défenseur de ceux et celles qui nous ont gravement, et de tous temps, stigmatisé-es, harcelé-es.

On se souvient bien, nous, du torrent de haine, des propos racistes proférés par ces fameux « humilié-es » justement et de l'explosion des actes homophobes qui ont suivi depuis...

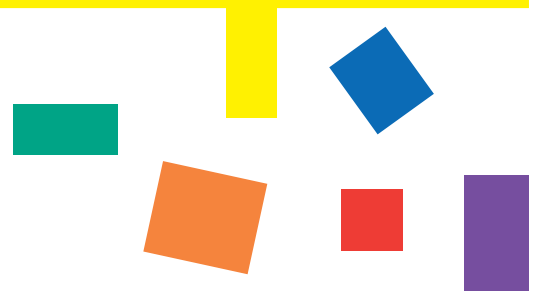
C'est au quotidien, dans la rue, dans notre travail, dans nos familles, que nous devons faire face aux paroles douteuses, malveillantes, aux blagues et injures homophobes/lesbophobes/transphobes.

Ce sont les coups, la violence physique, la mort qui nous guettent ici et ailleurs.

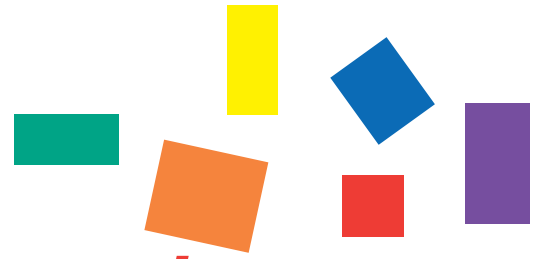
C'est au quotidien que nos enfants doivent se battre dans les cours de récré parce que leurs parents sont déconsidérés, sont objets de désapprobation, de rejet ; les enfants ne sont pas non plus légitimé-es par la vision réactionnaire de la famille que véhicule et promeut la « MPT ».

Les humilié-es de la manif pour tous doivent-iels essayer des crachats sur leurs visages ? Ont-iels dû courir une seule fois parce leur vie était menacée ? Se sont-iels retrouvé-es aux urgences suite à une agression parce qu'iels sortaient d'une boîte de nuit ? Ont-iels été exclu-es parce que hétérosexuel-les ?

## Honte à vous E. Macron !



# 4 *Casser la binarité linguistique : l'exemple de la Suède*



L'Académie suédoise a officialisé il y a quelques années la création du pronom neutre « hen », complétant les pronoms existants (« han » pour il et « hon » pour elle), afin de désigner une personne sans l'assigner à un genre. Cette reconnaissance récente est l'aboutissement d'un long usage, inspiré du pronom neutre finlandais « hän » beaucoup plus ancien, et né dans les milieux féministes suédois dans les années 60 pour contrecarrer la masculinisation de la langue. Ce pronom neutre est utilisé aujourd'hui dans les écoles suédoises dans l'optique de mettre en œuvre des pédagogies antisexistes : ne pas céder à l'emploi du masculin comme universel pour ne pas invisibiliser le féminin, ne pas caractériser tel ou tel métier au masculin ou au féminin pour sortir des stéréotypes professionnels, ne pas assigner les enfants au genre induit par leur sexe biologique afin de sortir des stéréotypes binaires et permettre de reconnaître les élèves trans et intersexes. Si d'autres langues utilisent également des pronoms neutres, le français reste une langue particulièrement binaire et masculinisée : pas de pronom neutre, universel masculin, règles d'accord au masculin.



Dans le prochain journal de Solidaires, qui parviendra début juin aux adhérent-es des syndicats de l'Union, nous avons concocté une double page qui a vocation à servir d'affiche... pour participer aux prochaines Marches des Fiertés (ou autres manifestations parallèles ces jours-là).



## Quelques données

**Vingt pays ont légalisé le mariage des couples homosexuels sur la totalité de leur territoire :**

<b>Afrique du Sud</b>	<b>Argentine</b>	<b>Belgique</b>	<b>Brésil</b>	<b>Canada</b>
<b>Colombie</b>	<b>Danemark</b>	<b>Espagne</b>	<b>États-Unis</b>	<b>Finlande</b>
<b>France</b>	<b>Irlande</b>	<b>Islande</b>	<b>Luxembourg</b>	
<b>Norvège</b>	<b>Nouvelle-Zélande</b>	<b>Pays-Bas</b>	<b>Portugal</b>	
	<b>Suède</b>	<b>Uruguay</b>		

# Brésil

Carlos Daniel, du secteur LGBT de la CSP-Conlutas (syndicat brésilien), est fonctionnaire. Ces extraits sont repris d'un entretien réalisé par les camarades de la commission Internationale de Solidaires, pour la revue spéciale «Brésil»...

## Quelle est la situation des lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transsexuel-le-s au Brésil ?

Au Brésil il existe des lois contre les préjugés, la discrimination et les violences faites aux femmes, comme aux noir-e-s. Le crime de racisme est inscrit dans la constitution comme imprescriptible sans possibilité de caution. Mais il n'y a rien contre les crimes commis envers les LGBT. Depuis les années 2000, le Brésil commence à travers une des ONG LGBT à comptabiliser les mort-es, conséquences de la haine, des préjugés, envers les LGBT. Le Brésil se situe à la triste première place au palmarès mondial d'assassinats de LGBT. Selon ces données, 44% de ces meurtres comptabilisés dans le monde, car nous savons bien qu'un nombre importants de morts des LGBT est invisible, sont commis au Brésil, soit un-e LGBT par jour. Nous constatons que dans les assassinats des LGBT au Brésil, il n'y a pas seulement une volonté de tuer mais de nous éliminer de la face de la terre. Aujourd'hui, on voit que les nouvelles générations assument leur homosexualité plus tôt et avec plus d'affirmation.

Notre mouvement hiérarchise les priorités et la criminalisation des LGBTphobies est notre fer de lance. Non pas qu'elle soit la solution miracle. On peut le constater vis-à-vis des femmes puisque la violence machiste est loin d'être finie, ainsi que celle contre les noir-e-s mais au moins elle inhibe. Car tant qu'on n'a pas un cadre de criminalisation, la morale qui tue est celle qui commence à faire des blagues. C'est la même morale qui associe notre orientation sexuelle ou notre identité de genre à quelque chose de drôle, de ridicule, dont on peut se moquer. Cette morale qui se moque de nous et qui au bout nous tue, elle est palpable dans les medias. Il y a de très nombreuses émissions de télé basées sur des blagues faciles sur notre allure, notre façon de parler, sur un travesti ou sur le harcèlement sexuel.

Ces émissions sur des chaînes de grande écoute nous considérons que ce sont des concessions de l'Etat parce qu'elles peuvent être émises avec des satellites nationaux, mises à disposition par l'Etat brésilien. C'est-à-dire que l'absence d'un cadre régulateur présuppose et même d'un point de vue factuel, la présence de l'Etat dans la politique LGBTphobe : par omission mais aussi parce qu'il fournit les conditions conduisant à l'existence de LGBTphobie à la télé, à la radio.

Cela va encore plus loin. Au Brésil, les temples de culte, peuvent et utilisent fréquemment l'association de notre identité de genre ou orientation sexuelle à quelque chose de satanisée. Ceci à une conséquence indirecte qui ne rentre pas dans les 44 % d'assassinats à l'échelle mondiale, cette conséquence est le suicide des LGBT. Souvent ils et elles viennent de familles croyantes et le sont eux-elles-mêmes. Du coup ils/elles n'arrivent pas à concilier la foi qui leur a été enseignée avec leur essence, c'est-à-dire leur identité ou orientation et le nombre de suicides au sein des LGBT est extrêmement élevé. Nous exigeons également que toute religion ou temple de culte, qui propage un message négatif sur les LGBT soit puni de façon exemplaire.

On ne peut confondre liberté d'expression avec un discours de haine et de génocide. Ce cadre légal existe déjà dans certains pays d'Europe qui sont passés par le joug du nazisme mais au Brésil il n'existe pas.

Tous les LGBT sont opprimé-es mais les LGBT qui arrivent à payer des sommes importantes peuvent exercer leur activité et leur sexualité dans des ghettos (le « pink money »). C'est une toute petite frange mais les autres, les LGBT de la classe ouvrière sont frappé-es à la fin des manifs, agressé-es dans la rue.

Le premier cas au Brésil a été celui d'un maître chien assassiné par un groupe de skinheads néo nazis en 2000. Soit dit en passant nous sommes la cible préférée des néo nazis comme nous l'avons été des nazis eux-mêmes.

Par les données, nous voyons que ceux et celles qui meurent, qui souffrent le plus sont les LGBT de la classe ouvrière car ils et elles ne peuvent pas se protéger derrière l'argent.

Nous comprenons que cette oppression est utilisée par le système capitaliste pour que nous gagnions moins, ne pas avoir de plein temps et du coup n'être qu'une force de travail affaiblie. Les LGBT qui sont dans le marché du travail formel au Brésil, occupent souvent des sous emplois comme le télé marketing, la sous-traitance, le nettoyage, la sécurité... Ces LGBT là gagnent le moins. Imagine le cas d'un couple de deux lesbiennes, déjà la femme gagne 30 % moins que l'homme donc quand on additionne leur salaire ce sera toujours moins que pour un couple hétérosexuel. Et en plus ces femmes de la classe ou-

rière, vont être la cible d'attaques machistes, de viols... Et là les syndicats, qui sont une identité de classe faite par les travailleurs et les travailleuses, sont essentiels car ce sujet doit y être présent : la LGBTphobie est présente au sein même des lieux de travail. Elle est souvent la porte d'entrée du harcèlement. Et c'est une revendication de classe.

Nous pensons que toute la classe ouvrière doit être solidaire de cette souffrance, parce que c'est une travailleuse de plus qui est assassinée à cause de la genèse du capitalisme qui est de nous diviser pour mieux nous exploiter.

Au Brésil aujourd'hui, la population remet en cause le pouvoir mis en place. La population avait envahi les rues il y a quelques années contre l'augmentation du billet de bus mais c'était aussi d'autres revendications derrière. La première c'était contre l'augmentation, la deuxième pour une santé publique de qualité ; la troisième pour l'éducation et la quatrième était contre un projet - qu'ils essaient toujours de faire passer - « la cure gay ». On promettait que des professionnels médicaux allaient « soigner » notre homosexualité.

Du point de vue immédiat mais pas seulement, nous voulons conscientiser la classe ouvrière car bien qu'il existe une mise en cause du système, cette mise en cause est également utilisée par les réactionnaires.

On ne peut pas oublier qu'en 1919 en Allemagne les conflits étaient forts entre ceux et celles qui voulaient une société plus juste et ceux et celles qui voulaient le nazisme. Donc nous voulons vraiment travailler sur la conscience de classe pour que les revendications contre les oppressions soient des revendications de la classe ouvrière.

**Il est inadmissible que les syndicats soient aujourd'hui ce qu'ils sont, des espaces hostiles aux LGBT, aux femmes. On**

**veut changer la conscience de la classe.**

Et du point de vue des revendications tactiques c'est la criminalisation de la LGBTphobie.

Cette défaillance de l'Etat revient à dire que derrière chaque coup de couteau contre un-e LGBT, c'est la main de l'Etat qui assassine les LGBT puisqu'il y a impunité.



« Mon histoire est un peu particulière et même drôle.

Je ne connaissais pas mes parents pendant la période de dictature militaire. Je ne les ai rencontrés qu'au moment de la loi d'amnistie. Mes parents étaient, d'ailleurs mon père l'est encore, militant-es du Parti Communiste du Brésil. Dès mon plus jeune âge, les questions politiques m'intéressaient. Je n'avais pas encore pris conscience de mon homosexualité. J'ai commencé à militer au sein de Jeunesses Socialistas qui est l'organe des jeunes du PC do B. A cause de la pratique staliniste mise en place il y avait énormément de préjugés et j'en ai beaucoup souffert. On m'a dit dans les instances du parti que l'homosexualité était une déviation petite bourgeoise et en tant que telle nous devons la combattre. Et même sans pouvoir vivre mon homosexualité en militant, je trouvais important que les travailleurs/ses prennent le pouvoir. C'est pour cela que j'ai continué à militer. Mais au moment de l'ascension de Lula au pouvoir porté par la Frente popular, nous avons constaté que toutes les revendications de classe se sont émietées. Elles avaient été trahies.

Alors je me suis éloigné du mouvement en pensant que c'était fini, plus aucun espoir. C'est à ce moment là que je réussis mon concours dans l'administration. Tout de suite après on commence une grève et la direction du syndicat des fonctionnaires affilié à la CSP-Conlutas, mène la lutte avec un tel respect des décisions de la base même lorsqu'elle ne va pas dans le sens de la direction. Tout cela a fait que je me suis rapproché du syndicat. Et dans le quotidien, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas de souci avec notre orientation, notre identité de genre. Au contraire, cela faisait partie des revendications du syndicat lui-même avec du matériel, même si encore balbutiant. C'est ce qui a fait que mon activité syndicale soit devenue mon travail militant central et la lutte LGBT dans le cadre syndical en plus des revendications économiques, des revendications de classe ...»

*Carlos Daniel*



# Pour une prise en compte des élèves intersexes

par Loé Lis

(partie 1/2)

## Pourquoi parler de l'intersexuation dans l'Éducation nationale ?

Les variations intersexes sont découvertes en général lors de la minorité des personnes : dès la naissance, lors de l'enfance, ou à l'adolescence. Quoi qu'il en soit, il s'agit de périodes où l'enfant va passer ou passe la majeure partie de son temps social dans des établissements scolaires. La réaction sociale et médicale varie en fonction de l'âge de l'enfant, de la réaction des parents, et, bien sûr, de la nature de la variation.

L'intersexuation est en effet un terme parapluie qui recouvre des variations très nombreuses et très différentes. Si le DSM-5 et l'OMS rangent toujours les situations d'intersexuation dans la catégorie des « troubles du développement sexuel », alimentant le sentiment de légitimité à intervenir sur des corps intersexes, l'Organisation internationale intersexe Europe rappelle pourtant sur son site InterVisibility : « Nos corps et nos caractéristiques sexuelles sont des variations saines et naturelles des sexes humains. » Cela signifie qu'il ne s'agit pas de pathologies. Les personnes intersexes ne sont pas malades, leur situation ne requiert donc pas d'intervention médicale.

Parce que les réalités intersexes sont diverses, les grandes lignes décrites dans cet article ne sont aucunement exhaustives et se veulent des idées générales à avoir en tête lorsque, en tant que personnel éducatif, on cherche à tenir compte de cette question.

Les enfants, les adolescent·e·s intersexes existent. Selon toute probabilité, vous en avez dans votre établissement. On estime à 2 % la proportion de personnes intersexes dans la population globale : faites le calcul. N'oubliez pas : vous ne serez probablement pas en mesure d'identifier un·e élève intersexe par vous-même. C'est à vous de construire un espace et un discours qui lui fasse se sentir en sécurité et respecté·e.

Il est aussi essentiel de réaliser que participer à l'invisibilisation des personnes intersexes, c'est valider leur stigmatisation, construire les discriminations dont elles sont et seront victimes de la part de celles

et ceux qui sont aujourd'hui vos élèves. Pour peu que certain·e·s deviennent médecins, vous aurez contribué à légitimer les mutilations qu'elles infligeront peut-être à leurs futur·e·s patient·e·s. La même remarque vaut, et de façon bien plus massive, pour celles et ceux qui deviendront parents. Les personnels éducatifs ont la responsabilité aussi de protéger, ici et maintenant, les enfants – les élèves – intersexes, des violences qu'elles subissent. En voici une liste... indicative.

## Violences familiales et médicales

C'est d'abord avec l'accord des parents – parfois extorqué sous la pression par les médecins – parfois à leur demande, que les enfants et adolescent·e·s intersexes sont le plus souvent mutilé·e·s, opéré·e·s et soumis·es à des « traitements » hormonaux lourds.

Les opérations et mutilations ne sont pas une intervention ponctuelle, à la naissance, comme on le croit souvent. Elles sont parfois répétées, multipliées, durant toute l'enfance et l'adolescence – certain·e·s enfants sont opéré·e·s plusieurs dizaines de fois. Les opérations comme les traitements hormonaux peuvent également générer des problèmes de santé autres, entraînant en chaîne d'autres absences pour maladie ou hospitalisation.

On sait que la famille n'est pas le sanctuaire qu'elle prétend être ; la plupart des violences sur enfants (psychologiques, physiques, sexuelles) ont lieu en son sein (plus de 80 % selon la Haute Autorité de Santé, « Maltraitance chez l'enfant », 2014). Pour les jeunes intersexes, cela se vit très concrètement : ce sont en dernier lieu les parents qui décideront de la poursuite ou non des actes médicaux ; mais ce sont aussi les parents qui tiendront, souvent, des discours stigmatisants, effrayés ou dégoûtés, sur le corps de leur enfant. Ce sont aussi les proches qui pourront se livrer à des violences physiques ou sexuelles, avec cette facilité supplémentaire apportée par le fait qu'on ait inculqué à leurs victimes que leur droit à l'intégrité physique, le respect de leur consentement, ne compte pas. En effet, les actes médicaux non consentis, intrusifs et appliqués à des parties génitales, peuvent donner très tôt à un·e enfant

### Définition de l'intersexuation selon l'ONU :

« Les personnes intersexes sont nées avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques ou chromosomiques) qui ne correspondent pas aux définitions binaires types des corps masculins ou féminins. »

**NB : Les personnes non intersexes sont dites « dyadiques ».**



**La cour d'appel d'Orléans a refusé  
lundi 21 mars 2016 l'inscription du  
"sexe neutre" à l'état civil d'une per-  
sonne intersexe craignant une brèche  
ouverte dans les questions de genre.  
Ce droit avait pourtant été reconnu  
par un tribunal en août dernier.**

un sentiment d'aliénation de son propre corps : les autres peuvent le toucher sans son accord... Ces adultes diront d'ailleurs, toujours, que c'est pour son bien et que ce n'est pas grave. En d'autres termes, les violences médicales déroulent le tapis rouge pour les violences d'autres natures.

Or, alors que pour d'autres cas de violences, comme les mariages forcés ou l'excision, il existe des consignes de surveillance données au personnel éducatif, il semble que la protection des enfants et adolescent·e·s intersexes soient toujours hors des radars. Pourtant des signes peuvent alerter : des absences fréquentes, des problèmes de santé dont on ne donne pas les détails – indice qu'il peut y avoir un lien avec les organes génitaux –, des hospitalisations, des dispenses d'activité sportive (liées à la terreur du harcèlement dans les vestiaires vécue par les enfants ou anticipée par les parents, ou à des situations post-opératoires nécessitant une convalescence physique), des enfants qui se replient sur eux/elles-mêmes ou font preuve de violence envers eux/elles-mêmes (voir plus bas) ou les autres, des parents sur la défensive, isolant leur enfant...

## Violence des pairs

En plus des violences subies dans la famille, les jeunes intersexes doivent souvent faire face à un harcèlement de la part de leurs pairs – les autres élèves –, en particulier à l'adolescence.

Une puberté précoce, l'absence de puberté ou une puberté atypique font l'objet de violences, psychologiques et verbales, mais aussi parfois physiques, voire sexuelles. Le degré de violences subies par les élèves de la part de leurs pairs en milieu scolaire est largement sous-estimé par la plupart des personnels éducatifs. La prévalence du suicide chez les adolescent·e·s non conformes à leur genre (LGBTIQ+), de 2 à 7 fois supérieur à celui de leurs condisciples selon les études, devrait pourtant inciter à davantage de volontarisme.

L'adolescence, et en particulier le collège, est une période critique pour les intersexes. Qu'elles soient déjà informé·e·s de leur condition ou qu'elles la découvrent à cette occasion, c'est une période d'accélération des violences médicales et sociales. Les adolescent·e·s sont en effet obsédé·e·s – et encouragé·e·s socialement à cette obsession – par la transformation de leurs corps et leur conformité aux normes de genre. La performativité du genre – c'est-à-dire le fait d'adopter de manière répétée des attitudes, des comportements, un langage, des marqueurs

physiques et d'habillement, qui correspondent à un genre social 9 donné – tourne à la caricature et trace des lignes entre les groupes, déterminant des critères de stigmatisation. Les intersexes ne peuvent que dans de rares cas « passer » pour dyadiques, alors que leur apparence, leur vécu s'éloignent de plus en plus et de façon de plus en plus claire de celui de leurs pairs. Des personnes assignées filles qui n'ont pas de seins, pas leurs règles, une pilosité importante, des personnes assignées garçons qui ne développent pas de pilosité, dont le sexe ne correspond pas aux critères de masculinité... seront harcelées par les autres élèves, soucieux/ses de se conformer aux modèles normés de féminité ou de masculinité et voulant se démarquer de ces « déviant·e·s », « anormales/aux », « faux... », les insultes homophobes, les plus courantes au collège, s'abattant au passage.

Par ailleurs, les jeunes intersexes, ressentant souvent vivement leur non-conformité au genre qui leur a été assigné, peuvent être également transgenres (voir Aborder la question transidentitaire à l'école : quelques pistes). Il semble bien qu'il y ait une proportion de personnes trans plus importante chez les intersexes que dans la population globale. C'est donc aussi de comportements et propos transphobes que des jeunes intersexes peuvent être victimes. Ces violences conduisent à l'isolement social des jeunes intersexes, qui ne peuvent en général pas partager leur réalité et, volontairement ou non, s'enfoncent dans le silence et la solitude.

## La violence contre soi-même

Toutes ces violences, familiales et sociales, alimentent des comportements à risques, addictifs, des risques de développement de dépressions voire de pathologies psychologiques graves.

Perçu·e·s et traité·e·s comme des monstres, perdant toute souveraineté sur leur corps, les enfants et adolescent·e·s intersexes peuvent retourner cette violence contre eux/elles-mêmes. Troubles alimentaires, drogues, alcool, automutilation, tentatives de suicide...

S'il n'existe pas encore d'études sur les comportements des jeunes intersexes, on peut considérer qu'ils correspondent aux comportements d'autres enfants et adolescent·e·s victimes de violences. Par exemple, chez les jeunes enfants, l'incontinence est un symptôme fréquent.

Il est important de ne pas confondre le symptôme et la cause réelle. Ainsi, les comportements addictifs ne sont pas nécessairement le problème premier, mais bien plutôt une indication d'un problème plus profond.

On ne saurait trop rappeler que même s'ils sont acceptés socialement, les actes médicaux non consentis librement demeurent une violence : physique, et ici, sexuelle. Il convient donc d'avoir à l'esprit que les comportements des enfants et des adolescent·e·s intersexes peuvent se rapprocher de ceux de victimes de violences de ce type – y compris dans l'autodestruction et dans l'exposition à de nouveaux dangers (voir Muriel Salmona, « Mécanismes », site de l'association Mémoire traumatique et victimologie).

## 10 La violence des programmes et des ressources

En tant que personnel éducatif, il est donc extrêmement important de créer un espace où les jeunes intersexes peuvent s'exprimer sans crainte – et notamment poser des questions, par exemple via des urnes libres. Pour cela, créer un climat de confiance passe par remettre en question les programmes et les ressources sur lesquels nous nous appuyons (voir la liste de ressources sur l'intersexuation recommandée par le Collectif intersexes et allié·e·s sur son site).

Les documents, qu'ils soient inclus dans des manuels, comme en SVT, ou dans des documentaires d'accès libre (Dico des ados/des filles/des garçons..., ouvrages divers sur la puberté disponibles dans les CDI et médiathèques), ont comme points communs :

- > 1. L'invisibilisation des variations intersexes : les sexes sont présentés comme binaires et bien délimités, complémentaires et en miroir. Des tableaux et des courbes montrant des « développements normaux » (alors qu'il s'agit de moyennes) d'une violence extrême pour les personnes qui ne rentrent pas dans les statistiques – intersexes ou non.
- > 2. La pathologisation et la stigmatisation des variations, indiquées, quand elles le sont, comme des « syndromes », des « malfor-

mations », des « dysfonctionnements », renforçant la silenciation des personnes concernées.

> 3. L'incapacité à tenir compte de ces variations comme étant durables et comme des réalités avec lesquelles les enfants et adolescent·e·s – concerné·e·s ou non – doivent vivre. Cela prend la forme d'un discours selon lequel « tout va rentrer dans l'ordre bientôt », « les problèmes sont transitoires », etc.

Il est utile de préciser que la binarité et la normativité passent par les représentations normées des organes génitaux, mais pas seulement : il s'agit aussi de toutes les caractérisations des caractères sexuels secondaires (pilosité, poitrine, voix...), de l'évocation de normes concernant d'autres effets corporels : par exemple les règles, leur existence, leur durée, leur régularité, etc. Enfin, alors que la plupart des intersexes sont stériles, l'injonction à la reproduction comme « finalité naturelle », comme un « but de la nature », comme un désir universel, peut être extrêmement dure à vivre.

**Encore une fois toute cette pathologisation légitime, renforce et construit les discriminations et les violences dont sont et seront victimes les enfants et adolescent·e·s intersexes.**

### FILM sur la lesbophobie, la transphobie, l'homophobie au travail et dans le syndicat

## APPEL A TEMOIGNAGE

Un projet à l'initiative de la commission Genres et sexualités de l'Union syndicale Solidaires

Le film que nous vous proposons de réaliser ensemble est un film de 15 mn à des fins de formations internes à Solidaires, et sa mise en clip pour une diffusion publique sur internet. Nous recherchons 5 personnes à interviewer de toute la France sur les questions LGBT au travail et dans le syndicat. Nous cherchons à y restituer la diversité de nos réalités. Le casting se veut donc large et inclusif. Car nous le savons et le vivons : pour beaucoup l'expérience LGBT se cumule avec d'autres oppressions (sexistes, économiques, racistes voire islamophobe...).

Il s'agit donc de récolter des paroles liées aux violences visibles des discriminations (insultes, mises à l'écart, refus de promotion, licenciement...) mais aussi des témoignages sur les conséquences de l'invisibilité, de la clandestinité (et sans jugement) de bon nombre d'entre nous sur leur lieu de travail et/ou dans le syndicat. L'anonymat peut être préservé, tout en assurant une belle esthétique !

Alexandra Dols est la réalisatrice que nous avons choisi pour ce film. Elle est réalisatrice de documentaires : Moudjahidate (2008) sur les engagements de femmes pour l'Indépendance de l'Algérie et Derrière les fronts : résistances et résiliences en Palestine (2016) sur les consé-

quences psychologiques de l'occupation et les outils pour y faire face et résister.

Pour la joindre :

**filmsolidaire@yahoo.com**

**« J'ai hâte de vous lire et de vous rencontrer, de fabriquer ensemble cet outil filmique de rassemblement et de renforcement face aux oppressions. » Alexandra**

NB : cet appel est ouvert pour une première rencontre du 19 au 21 juin, puis en août. Les tournages sont prévus pour sept/oct 2017.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec les longs mails, n'hésitez pas à demander mon téléphone.

Si vous avez envie de me contacter uniquement pour partager votre expérience sans être sûr·es de vouloir être filmé·es, n'hésitez pas !



## Rubrique programme politique

### François Fillon et son mépris des droits LGBTI

#### Famille

Sa lutte contre l'égalité des droits et contre l'homosexualité date de bien des années (votes contre la dépénalisation de l'homosexualité en 1982, opposition au Pacs puis au mariage pour tous). Soutenu par Sens commun, l'émanation politique de la Manif pour tous, Fillon défend « la famille ». Il exclut des dizaines de milliers de familles homoparentales élevant des milliers d'enfants avec ses positions conservatrices à l'égard des couples homosexuels, auxquels il veut interdire l'adoption plénière instaurées par la loi Taubira et l'égalité qui en découle. En imposant l'adoption simple pour les enfants élevés par des couples homos, et l'adoption plénière pour les enfants élevés par des couples hétéros, son programme crée une discrimination entre les enfants selon l'orientation sexuelle des parents et de ce fait viole la Constitution et la Convention européenne des droits de l'Homme. Préserver le cadre juridique défini par la loi de bioéthique de 1994 révisées en 2011 est l'une de ses revendications. La PMA est interdite aux couples de femmes et aux femmes seules (et GPA interdite avec renforcement des sanctions pénales). « Les Républicains » envisagent de lutter contre les personnes ayant recours à la PMA/GPA à l'étranger par le biais de conventions signés avec d'autres pays autorisant les pratiques.

#### Accès aux soins et VIH

Avec sa promesse de démanteler l'Aide Médicale État (AME), destinée aux migrant-es sans papiers, cela a pour effet de bloquer l'accès aux soins et de retarder le dépistage chez des personnes exclues et précaires. La remise en cause de la Sécurité sociale aurait le même effet dans toute la population. Le combat qu'il entend mener contre les droits des personnes LGBTI renforce les discriminations dont elles sont victimes. Rappelons aussi qu'il a bloqué en 2010 l'expérimentation de salles de consommation de drogues à moindre risque, alors que les expertises scientifiques et associatives prouvaient qu'un tel dispositif évitait des contaminations ou des overdoses, et garantissait un accès aux soins et aux droits. Souvenons-nous qu'à l'automne 2016, des élu-es de droite ont censuré une campagne de prévention du VIH au motif qu'elle mettait en scène des couples d'hommes, campagne pourtant élaborée en lien avec des chercheur-es et des associations.

#### Lutte contre les discriminations et transidentité

Très peu d'informations sur ce sujet et aucune allusion claire dans le programme, les choses s'expliquent par le fait que Fillon évite le débat et refuse de répondre aux questionnaires de sondages des associations sur le sujet. Étant donné son programme sur la filiation et la famille... ses idées politiques sont claires sur ce sujet et sur le changement d'état

civil. En allant plus loin sur les idées de fond de son programme sur l'éducation la tenue vestimentaire imposée pour les élèves à l'école et au collège, l'obligation de respect des règles... rien n'en ressort sur la lutte contre les discriminations LGBTI au sein de l'éducation.

### Front national et LGBTI : l'enfumage

La stratégie dite de « dédiabolisation » du FN a permis à sa présidente, à de nombreuses reprises, de se présenter comme défenseuse des personnes LGBTI. La présence au FN de cadres gays n'a fait que renforcer l'image d'un parti qui aurait rompu avec son passé homophobe. Il n'en est rien : dès le premier numéro de ce bulletin, nous avons montré en quoi le FN n'a pas changé sur le fond et demeure un parti homophobe. Il utilise le racisme et un discours pseudo-laïc pour engranger de nouvelles « parts de marché électorales ». Le programme du FN est, en tout points, similaire à celui de la droite filloniste : le point 87 des 144 propositions présidentielles propose de revenir sur le mariage (sans effet rétroactif) et l'adoption par la création d'une « union civile » (PaCS amélioré) permettant de « remplacer les dispositions de la loi Taubira ». Le même point propose l'interdiction de la GPA et de réserver la PMA « comme réponse médicale aux problèmes de stérilité ». En clair, comme Fillon, revenir sur une égalité des droits acquise.

Le discours de Le Pen sur la suppression de l'aide médicale d'état aura le même effet que la politique de Fillon précédemment décrite. Durant toute la campagne, là aussi, pas un mot sur la lutte contre les discriminations. L'idée, développée depuis 2012, est de gagner l'électorat par le discours raciste sur le danger que représenterait l'ensemble des musulmans pour les droits et libertés, ou, plus largement, l'importation de ces « cultures étrangères ». Durant la campagne, le courant ouvertement homophobe et réactionnaire de l'extrême droite s'est cependant fait entendre. Marion Maréchal-Le Pen sert toujours de « garantie » envers la manif pour tous. Le courant ne s'y est pas trompé en appelant à voter « contre E. Macron » en raison de ses positions sur la « famille ». Un appel très peu caché à voter pour les positions « pro-famille » développées par le FN.

Au delà des faits, il faut constater que la banalisation du FN a réussi sur au moins un point : il peut présenter un programme politique de recul des droits civils, c'est le discours raciste et sécuritaire qui lui permet de préserver la « part de marché LGBT » qu'il a gagné. Par contre, dès qu'il est possible de les questionner sur la lutte contre les discriminations, en particulier au travail, le FN déroule son discours « anti-communautaire », preuve de sa déconnexion avec la réalité.

# Rencontre avec Comin-G

*Sylvain ROUZEL-BOISGONTIER est le président de l'Association des personnels lesbiennes, gays, bi et trans. des Ministères Economiques et Financiers et de leurs ami.e.s. L'association COMIN-G n'est pas une association exclusivement LGBT, elle est ouverte à toute personne souhaitant adhérer. Elle est le fruit de discussions et d'échanges entre plusieurs agents du ministère des Finances puis d'une réflexion et d'une réelle volonté d'inscrire la lutte contre les LGBT-phobies au sein des Ministères Economiques et Financiers et dans le cadre d'une association qui a donc vu le jour le 7 Fév. 2004.*



C'est un partenariat actif avec d'autres associations LGBT, les différents syndicats du ministère des Finances et la MGEFI au travers d'actions de prévention, comme la semaine d'information sur le VIH et la journée d'information sur le cancer du sein, auprès des agents des finances : pour que la santé ne soit pas un thème de discrimination au travail.

Des concertations longues et fructueuses ayant permis l'affichage, au sein des Ministères Economiques et Financiers, des « 10 engagements pour lutter contre l'homophobie au travail ». Ces 10 engagements qui signent bien une réelle volonté d'inscrire la lutte contre les LGBT-phobies dans la politique ministérielle pour l'égalité professionnelle.

Mais avant tout l'association souhaite que tous les syndicats se mobilisent pour combattre cette homophobie et cela doit nécessairement passer par l'information, la formation et l'éducation afin de garantir un environnement de travail rassurant pour les personnes LGBT.

Contrairement au dossier parité / égalité homme-femme, les problématiques que rencontrent les personnes gays, lesbiennes, bi et trans sont souvent invisibles, une souffrance intériorisée face à des propos homophobes, des blagues déplacées des attitudes équivoques.

D'où, aussi, la nécessité d'un partenariat avec la Direction Générale, partenariat signé le 17/05/2016 afin d'envisager l'avenir et la façon dont les engagements vont se concrétiser :

- Mise en place de « référent-es diversités » nationaux et locaux.
- Financement de projets en lien avec la formation et l'information.
- Possibilité pour les membres actifs de COMIN-G d'obtenir des autorisations d'absence afin de pouvoir accompagner des collègues en difficulté, notamment les personnes en démarche de transformation.

COMIN-G doit être reconnu comme interlocuteur ainsi ses membres auront la possibilité d'in-

tervenir dans les écoles du Ministère, même si fin 2016 la DG a inclus un volet : lutte contre **13** les discriminations dans la formation des agents stagiaires A et B du Ministère des Finances, il faut pouvoir expliquer, par une intervention présentielle, toute la problématique des personnes LGBT.

Depuis 2016 l'association intervient à l'INSEE, l'IGPDE la DGCCRF, dans les écoles des douanes de La Rochelle et Tourcoing et dans quelques Ecoles Nationales des Finances Publiques (ENFIP) pour les cadres A et B stagiaires.

Elle a en projet la création d'un film et d'un dépliant expliquant sa démarche auprès des cadres C stagiaires du Ministère Des Finances (leur scolarité étant plus courte et répartie sur plusieurs sessions dans l'année donc moins facile pour l'organisation d'interventions pour COMIN-G).

COMIN-G insiste sur la nécessité de permettre aux associations d'intervenir dans les formations, même si une rencontre, en octobre 2016, avec La Ministre de la Fonction Publique a laissé entrevoir une évolution en ce domaine avec un financement permettant de développer les outils d'information et de prévention, la mise en place reste reste « frileuse ».

## **LES 10 ENGAGEMENTS CONTRE L'HOMOPHOBIE AU TRAVAIL.**

**1** – Les ministères s'engagent explicitement à agir en faveur de l'égalité des droits et à lutter contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité é de genre, réelle ou supposée, des personnels lesbiens, gays, bi et trans (LGBT).

**2** – Tous les services des ressources humaines s'assurent que les règles et procédures ne permettent aucune discrimination liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

**3** – Les directions prennent les mesures adéquates pouvant aller jusqu'aux sanctions contre tout comportement discriminant, agressions verbales ou physiques, propos insultants ou harcèlement en raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre.

**4** – Les encadrant-es ont un rôle déterminant dans la lutte contre les discriminations. Ils et elles sont formé-es aux bonnes pratiques et aux bonnes attitudes pour un encadrement sans discrimination liée à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

**5** – Les directions mettent en œuvre sur tout le territoire des actions à destination de tous les agents, pour lutter contre les stéréotypes et les discriminations liés à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

**6** – Les ministères s'engagent à favoriser le travail entre les différents acteurs de la lutte contre la LGBTphobie. La cellule de prévention des discriminations, les médecins de prévention, les assistant-es de service social, les instances représentatives du personnel et l'association LGBT des ministères COMIN-G, sont à la disposition des personnels, des encadrant-es et des services des ressources humaines pour des conseils et de l'accompagnement.

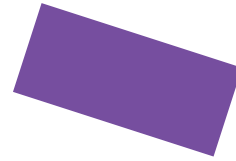
**7** – Les directions s'engagent à soutenir et à valoriser les initiatives locales ou nationales ayant pour objectif de lutter contre les discriminations à l'encontre des personnels LGBT.

**8** – Un partenariat est mis en place entre les ministères et l'association COMIN-G.

**9** – La mise en œuvre effective des engagements fait l'objet d'un suivi quantitatif et qualitatif.

**10** – Le suivi des engagements ministériels, en lien avec l'ensemble des directions, fait l'objet d'un bilan annuel avec les représentant-es des personnels.

# À voir :



## MOONLIGHT

Film de Barry Jenkins (Etat-Unis, 2016, 1h40)

**Moonlight évoque le parcours de Chiron, jeune afro-américain d'un ghetto de Miami, et l'accompagne dans la lente prise de conscience de son homosexualité à travers trois époques de sa vie, qui découpent le film en trois « chapitres » : l'enfance, l'adolescence et le début de l'âge adulte.**

**Brillamment réalisé, Moonlight joue avec, et déjoue, les stéréotypes autour des représentations genrées, raciales. Le film, bouleversant, traite avec force et sensibilité de la construction de soi, au-delà des freins et des obstacles que la société nous impose, et que nous nous imposons parfois à nous-mêmes.**



**Moonlight a reçu en février l'oscar du meilleur film.**

***La dixième édition des Gay Games aura lieu à Paris du 4 au 12 août 2018.***

**Ces jeux ont été créés en 1982 à San Francisco avec un double objectif : désamorcer les discriminations dans le monde du sport et faire vivre le rêve olympique à un large public. Ils sont organisés tous les 4 ans. Contrairement aux JO officiels, cet événement se veut inclusif : il est ouvert quelque soit l'âge, le niveau sportif, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou l'état de santé. Les équipes sont donc mixtes et l'important est bien de participer...**

***Pour tout savoir et pour y participer :***

**<https://www.paris2018.com/fr>**